



Fiche technique N° LA3595
17-04-2018

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur
supports conformes au D.T.U. 59.1 et
42.1

MAÇONNERIES APRÈS IMPRESSION :
BETON RAGRÉE - ENDUIT DE CIMENT -
FIBROCIMENT - BETON CELLULAIRE -
MORTIER - BRIQUES
ANCIENNES PEINTURES APRÈS IMPRESSION :
HYDRODILUABLES - GLYCEROPHTALIQUES -
ACRYLIQUES
REVÈTEMENTS PLASTIQUES EPAIS & SEMI-

**Laurprotect Souple
D3/I4**

Revêtement souple modulable
pour système
d'imperméabilisation I1 à I4 et
RSE (D3)

EXTÉRIEUR

**De 250 à 450 g/m² par couche
selon la classe.**

Fonction :

Produit en phase aqueuse pour la protection de surface béton, ou de maçonnerie, composé de résine acrylique renforcée en polysiloxane, pour une utilisation en revêtement souple d'imperméabilisation de façade "RSI" d'aspect mat pommelé. Utilisable également en revêtement semi-épais "RSE".

Classification : NF T 36-005: I 7b2 / 10c
NF P 84-403: Classement français I1 à I4 ou D3
NF EN 1062-1 : G3E4-5S1V2W3A2-5 ou
G3E4S1V2W3A1
NF EN1504-2 : Système de protection de surface
bénéficiant du marquage CE (Cf Annexe)

Destination : EXTÉRIEUR

Surfaces murales verticales en façade (maçonneries, anciens revêtements plastiques épais & semi-ép; anciens revêtements souples et anciennes peintures dans le cadre du D.T.U. 42.1 et 59.1).

Qualités dominantes :

- Atténue les petits défauts du support grâce à son aspect "mat pommelé"
- Peut-être utilisé en mono-produit du D3 à I4 selon le support
- Souple et élastique : résiste à la dilatation et à la contraction du support dus aux variations de température
- Imperméable : protège efficacement contre les eaux de pluie
- Microporeux : respecte l'hygrométrie du support
- Reste propre plus longtemps en milieu urbain pollué
- Non réticulable aux U.V.

Caractéristiques pratiques :



= 250 à 450 g/m²/couche et
selon le système



= 4 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation : Prêt à l'emploi**
- **Base disponible :** BTP - BTF - BTN
- **Aspect en finition :** Mat "Pommelé"
- **Matériel :** Brosse, Rouleau Méché "Spécial Façades"
- **Dilution et nettoyage du matériel :** Eau
- **Coloration :** Système à teinter **COLORIMIX®** (La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (DTU 59.1. Et 42.1.))
- **Conditionnement :** 20 Kg

Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 1,35 à 1,45 (Densité variable selon les bases et les teintes)
- **Extrait sec (pondéral)** : 67 à 71 %
- **Taux de brillance à 60°** : < 5
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l (2010).
Ce produit contient max 40 g/l COV (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre, laver, rincer, puis laisser sécher.**
- **Si présence de mousses, champignons ou algues**, effectuer un traitement curatif de la surface à peindre avec notre **THELOCIDE**. En cas de forte contamination par des micro-organismes de la surface à traiter, passer le nettoyeur à haute pression d'eau. Appliquer le **THELOCIDE**, puis laisser sécher sans rincer.
- **Sur métaux ferreux** : appliquer notre sous couche antirouille **VITFOND**
- **Sur maçonneries neuves, en bétons, ciment taloché, enduit de ciment et brique**, nous vous conseillons d'appliquer notre base d'accrochage **LAURPROTECT PRIM'O**.
- **Sur anciens fonds décapés, béton ragrée, fibrociment, béton cellulaire et enduit à la chaux**, nous vous conseillons le **LAURPROTECT BA**. Ne pas appliquer le **LAURPROTECT BA** sur anciens revêtements (RPE, RSE ou imperméabilité) ni sur anciennes peintures sensibles aux solvants.
- **Sur supports décapés chimiquement, privilégier une impression en phase aqueuse.**
Voir les fiches techniques des produits cités

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 42.1. Ou au 59.1. pour un système D3.
- **Déterminer le processus de traitement du support à effectuer. Le tableau en annexe indique la classe appropriée en fonction de la largeur des microfissures constatées. Pour les fissures supérieures à une largeur de 20/10e de mm, effectuer un traitement adapté.**
- **Les consommations sont données, pour des supports lisses. En fonctions du relief, une majoration peut être à déterminer sur chantier.**
- **Le revêtement de peinture ne doit pas recouvrir les soubassements à moins de 25 cm du sol en raison des remontées d'humidités prévisibles sans coupures de capillarité. Le soubassement sera réalisé avec un revêtement D2 de type ECLALITE.**
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Produit à mélanger avant utilisation**
- **Ne pas appliquer mouillé sur mouillé**
- **En extérieur, ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieure à 80% d'Humidité relative.**
- **Ne pas appliquer par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, et sur supports chaud.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.theolaur.com ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@theolaur.com www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015

Annexes

Marquage CE de la déclaration de performance :

CE	Peinture de protection de façades
	15 EN 1504-2 ⁽²⁾
EVCP : Système 4	
Perméabilité à la vapeur d'eau : Classe I : Sd <5m	
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau : W < 0,1 kg/m ² .h ^{0.5}	
Résistance à la fissuration : A2/A3/A4/A5	
Réaction au feu : NPD ⁽¹⁾	
Substances dangereuses : Conforme à 5.3	
Selon la composition du système de revêtement en utilisant exclusivement les produits suivants : LAURPROTECT SOUPLE sur impression LAURPROTECT PRIM'O.	
(1)Aucune performance déclarée.	
(2)Selon tableau ZA.1 e de la norme : Revêtement pour contrôle de l'humidité.	

Processus d'application

	Microfissures constatées inférieures à 2/10e de mm	Microfissures constatées de 2/10e à 5/10e de mm	Microfissures constatées de 5/10e à 9/10e de mm	Microfissures constatées de 10/10e à 20/10e de mm
	Classe I1 – E4V2W3A2	Classe I2 – E4V2W3A3	Classe I3 – E5V2W3A4	Classe I4 – E5V2W3A5
SUPPORT	PROCESSUS D'APPLICATION			
Anciens revêtements organiques d'épaisseur < 300µm	Ne pourront être conservés qu'après réalisation d'une étude préalable par un organisme indépendant concluant au maintien. Nous consulter si nécessaire.			
Anciens revêtements organiques d'épaisseur > 300µm	DECAPAGE OBLIGATOIRE sauf si l'étude préalable conclue à la possibilité de conservation. Dans ce cas seul le système I1 pourra être appliqué.			
	Impression			
Maçonneries neuves, en bétons, ciment taloché, enduit de ciment et brique. Maçonneries anciennes non peintes, ou décapés chimiquement.	LAURPROTECT PRIM'O à 150 g/m ²	LAURPROTECT SOUPLE à 450g/m ²	2 Couches de LAURPROTECT SOUPLE à 350g/m ²	2 Couches de LAURPROTECT SOUPLE à 450g/m ²
Sur pâte de verre, grés cérame et anciennes peintures minérales (silicate et chaux), mortier plâtre type « parisien » et, de façon générale sur fonds excessivement poreux ou pulvérulents	LAURPROTECT BA à 200 gr/m ²			
Anciennes peintures, anciens R.P.E d'épaisseur < 300 µm : adhérents au support et validé par l'étude préalable , Ancien revêtement souple < 300µm	LAURPROTECT SOUPLE dilué à 10% à 250 gr/m ²			
Anciennes peintures, anciens R.P.E et RSE d'épaisseur > 300 µm après DECAPAGE (Sauf pour système I1 si validé par l'étude préalable)	LAURPROTECT SOUPLE dilué à 10% à 250 gr/m ²			
DANS TOUS LES CAS DE MAUVAISES ADHÉRENCES	Si l'étude préalable dans les D.T.U. 42/1 annexe B démontre une mauvaise tenue des anciens revêtements en place. LE DECAPAGE EST OBLIGATOIRE AVANT TOUTE APPLICATION D'UN DE NOS SYSTEMES I1 à I4.			

SUPPORT	PROCESSUS D'APPLICATION EN CLASSE D3
Maçonneries neuves, en bétons, ciment taloché, enduit de ciment et brique.	Imprimer avec du LAURPROTECT PRIM' O à 150 gr/m ²
	1 couche LAURPROTECT SOUPLE à 350 gr/m ²
Anciennes peintures, anciens R.P.E adhérents au support, ancien revêtement souple < 300µm	1ère couche LAURPROTECT SOUPLE dilué à 10 % à 250 gr/m ²
	2ème couche LAURPROTECT SOUPLE à 350 gr/m ²
Sur pâte de verre, grés cérame et anciennes peintures minérales (silicate et chaux), mortier plâtre type « parisien » et, de façon générale sur fonds excessivement poreux ou pulvérulents	Imprimer avec du LAURPROTECT BA à 200 gr/m ²
	1 couche LAURPROTECT SOUPLE à 350 gr/m ²